



## Les cancers de l'enfant et de l'adolescent sont rares aujourd'hui mais que nous prépare la dégradation de l'environnement ?

**Children and teenage cancers are rare today but what does environment damage prepares us ?**

**M.-F. Bacqué**

© Lavoisier SAS 2017

Alors que Trump hausse le ton de la démagogie qui prétend faire passer les emplois promis à Pittsburgh devant les mesures de diminution du réchauffement planétaire, il nous faut constater que cette destruction programmée de l'environnement n'augure rien de bon pour l'avenir. Bien sûr les cancers pédiatriques touchent encore annuellement 1750 enfants français de moins de 15 ans, comme le soulignent les coordinateurs de ce numéro de *Psycho-Oncologie*, Étienne Seigneur, Nicole Porée et Laurent Lemaître, cependant, si le nombre des enfants malades diminue, qu'en est-il des adultes atteints de cancer de demain ? Parce qu'enfants ils auront été soumis au nombre croissant des polluants épandus dans le monde entier pour les profits des industriels et des états, ils développeront des maladies plus tard. C'est d'ailleurs ce plus ou moins long terme entre l'exposition et le déclenchement de la maladie qui permet aux grandes firmes chimiques et d'énergies fossiles d'échapper à la culpabilité et aux demandes d'indemnisation (sans parler de la « vraie » solution qui consisterait à supprimer l'utilisation des produits toxiques).

### Améliorer la santé se prépare dès le plus jeune âge

Le 31 mai 2017, la Croix-Rouge française a rendu public son rapport sur la santé des jeunes de 12 à 25 ans [1]. Le constat est sévère et inquiétant : en raison d'un manque d'argent, nombreux sont les étudiants qui affirment se priver de 4 à 6 repas par semaine, 25 % des 15-30 ans ne

dorment pas assez, les jeunes Français sont les plus gros fumeurs d'Europe et les addictions perturbent au moins 15 % d'entre eux. Les inégalités face à la santé sont bien mises en évidence dans cette enquête. Plus les familles sont pauvres et plus les consommations de substances psychoactives sont élevées chez les adultes bien sûr mais surtout chez les jeunes. Le cannabis par exemple est consommé de plus en plus tôt : l'âge moyen est de 15,3 ans et « 5 % des adolescents de 17 ans présentent un risque élevé d'usage problématique ». Ce sont surtout les polyconsommations qui inquiètent : en 2011, 4 % des adolescents de 17 ans se déclarent à la fois fumeurs quotidiens de tabac et consommateurs réguliers (au moins 10 fois par mois) de boissons alcoolisées ; 4 % sont à la fois fumeurs quotidiens de tabac et réguliers de cannabis ; 2 % sont polyconsommateurs réguliers de tabac, alcool et cannabis et 0,2 % sont des usagers réguliers de cannabis et d'alcool. L'addiction aux écrans quant à elle est bien une réalité, en 2013, la fréquence d'utilisation « monte à 96 % pour les 10-14 ans et à 89 % pour les 6-9 ans ». Au total, trois principaux facteurs de risque dominant selon l'OCDE : « l'inactivité physique, la consommation nocive d'alcool et le tabagisme » et touchent les jeunes Français, dans une proportion supérieure à la moyenne européenne.

### La nouvelle ministre de la santé insiste sur la prévention des cancers

Notre nouvelle ministre de la santé Agnès Buzyn, nommée le 17 mai 2017, a justement annoncé qu'elle ferait de la prévention une priorité de son mandat, insistant sur le constat que la France n'investissait pas assez dans ce secteur. La SFPO a invité la nouvelle ministre à plusieurs reprises dans nos congrès, lorsqu'elle présidait l'INCa, puis l'HAS depuis mars 2016.

---

M.-F. Bacqué (✉)  
Rédactrice en chef de *Psycho-Oncologie*  
EA 3071, université de Strasbourg, France  
e-mail : mfbacque@club-internet.fr

Agnès Buzyn, y a toujours souligné que les montants investis dans la prévention des cancers étaient très inférieurs aux objectifs fixés par l'OCDE. L'Organisation a dressé un panorama des systèmes de santé de l'Union Européenne en 2016 [2]. La France était alors reconnue pour « la qualité de son système de soins de la santé », mais la prévention y restait un « maillon faible ». En 2014, les dépenses de prévention représentaient environ 2 % des dépenses courantes de santé, contre 3 % en moyenne dans les pays de l'Union, notait l'OCDE. Cet accent sur la prévention permettra enfin de traiter les problèmes à la source et d'assumer de ne pouvoir revendiquer que l'absence de maladie plutôt que les guérisons spectaculaires d'états qu'il eut été plus simple (mais moins glorieux) de ne pas faire apparaître...

### **Mais que faire lorsque la prévention des cancers est empêchée par les industriels qui attaquent ad hominem les scientifiques indépendants ?**

Comment ne pas citer l'enquête particulièrement bien menée par le journal Le Monde sur les « Monsanto papers » ? Il s'agit de comprendre l'attaque la plus systématisée et la plus vile contre des scientifiques. Stéphane Foucart et Stéphane Horel ont mené une longue enquête [3,4] sur la campagne de dénigrement dont le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer ou IARC<sup>1</sup>) fait l'objet depuis mars 2015.

Le CIRC a déclaré à partir d'une longue veille scientifique, que le Glyphosate, principale composante du Roundup, herbicide produit par Monsanto était un cancérigène probable. Génotoxique, le glyphosate entre dans la composition de plus de 750 produits commercialisés par des centaines de sociétés depuis 1974. C'est évidemment le produit le plus vendu par la firme de l'agent orange, herbicide tristement célèbre pendant la guerre du Vietnam pour ses effets catastrophiques sur la flore, la faune et les humains et à l'origine du succès commercial de Monsanto.

Ce qui choque ici, c'est l'absence totale de considération éthique de cette société commerciale qui pollue, est à l'origine de maladies invalidantes et mortelles chez les utilisateurs, a un effet sur le génome pour lequel le principe de précaution devrait jouer, manipule les semences et les soustraie à la communauté et, de plus, comme le révèlent les

enquêteurs du Monde, attaque directement les agences de recherche mondiales avec une réelle violence.

Le numéro de *Psycho-Oncologie* de septembre 2016 coordonné par Julien Carretier du département Cancer Environnement du Centre Léon-Bérard à Lyon s'était largement consacré au thème brûlant « Cancer et environnement » [5]. De nombreux articles mettaient en évidence les questions éthiques posées aux chercheurs qui devaient préciser leurs liens d'intérêt. Mais le plus spectaculaire concernait les véritables enjeux politiques de certains pays qui tranchent en faveur des rendements de leur économie même si cela péjore la santé des travailleurs et citoyens. La loi Bertrand oblige depuis 2011 tous les chercheurs à déclarer un conflit d'intérêt. Élaborée et votée à la suite du scandale du Mediator, la loi Bertrand semble aujourd'hui devenir trop lourde pour certains chercheurs qui travaillent aussi pour l'industrie pharmaceutique. Mais pourquoi de tels liens ? Ne s'agit-il finalement que d'argent ? La pneumologue Irène Frachon [6] proposait « de créer des filières d'études de haut niveau d'expertise qui puissent assurer de belles carrières et des rémunérations suffisantes afin de prévenir la captation par l'industrie. » Voilà une belle idée à soumettre à notre nouvelle ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal... Si les chercheurs sont mieux payés, ils réfléchiront plus aux conséquences de leurs actes avant de recevoir leur rémunération supplémentaire.

### **Le droit à l'oubli pour les adultes qui ont eu un cancer dans l'enfance**

Dans le même registre et puisque ce numéro formule des vœux pour le nouveau quinquennat présidentiel, nous avons encouragé avec notre nouvelle ministre Agnès Buzyn qui était alors présidente de l'INCa, le droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer. Ce droit, entré en vigueur le 14 février 2017 permet aux personnes qui ont eu un cancer (cinq types de cancer) et à celles qui ont eu une hépatite C de ne plus le déclarer lors de l'assurance d'un prêt. C'est un soulagement qui permet sans doute aux parents de souffler un peu en attendant que leur enfant grandisse (pour les mineurs, le délai entre le cancer et la demande de prêt est de cinq ans, il est de dix ans pour un adulte). Solliciter un prêt semble un indice de la vie « normale », rien de plus souhaitable pour un adulte qui a eu un cancer « avant ». Et pour conclure avec Etienne Seigneur dans sa recherche sur les transitions réussies lors du passage des enfants guéris d'un cancer, de l'oncopédiatrie vers la médecine d'adultes, la société doit, elle aussi, permettre à ces enfants si profondément touchés par la maladie de retrouver une autonomie. Rien de tel que de pouvoir financer ses projets pour quitter le parcours thérapeutique et

<sup>1</sup>Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), ou International Agency for Research on Cancer (IARC), est une agence intergouvernementale de recherche sur le cancer, créée en 1965 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies. Il fait partie depuis 2003 du canceropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA). Ses bureaux sont situés à Lyon, en France. ([www.iarc.fr](http://www.iarc.fr))

retrouver, au-delà de la surveillance à distance, le sentiment de la liberté de la santé suffisamment bonne...

## Références

1. Croix-Rouge française : Rapport (2017) Pacte pour la santé globale des jeunes. <http://www.croix-rouge.fr>
2. OCDE (2016) « panorama de la santé : Europe 2016, Comment la France se positionne ? »
3. « Monsanto papers, 1/2, Opération intoxication », Le Monde du vendredi 2 juin 2017 : 14-15
4. « Monsanto papers, 2/2, Les moissons du fiel », Le Monde du samedi 3 juin 2017 : 20-21
5. Bacqué M.-F. Carretier J. (2016) Cancer et environnement. L'humanité face à ses choix politiques. *Psycho-Oncologie* 10: 147-9
6. Frachon I (2010) Mediator 150 mg : Combien de morts ? Brest, éd. Dialogues